

Rapport n°1

Parc naturel régional de Lorraine
Bureau Syndical
Réunion du 9 octobre 2025

RAPPORT DU PRESIDENT

Objet : Biodiversité / Adhésion du Parc naturel régional de Lorraine à l'association du Réseau Haies Grand Est et candidature au Conseil d'Administration

Le Parc naturel régional de Lorraine est adhérent au Réseau Haies France (ancien Association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie) et siège également comme administrateur suppléant de l'association Haies Vives d'Alsace.

Pour le Réseau Haies France, M. Jérôme END est mandataire, M. Nicolas LAMBERT est déléataire, et Mme Anne VIVIER pourrait être désignée en qualité de déléataire suppléante, en remplacement de M. Vincent MANGEOT dont le contrat de travail s'est achevé le 30 septembre 2025.

Un processus de concertation a été mené depuis 2024 pour créer une déclinaison régionale de cette association : le **Réseau Haies Grand Est**. Cette initiative, sous l'impulsion de la Région Grand Est, est portée conjointement par l'association Haies Vives d'Alsace, la Fédération Régionale des Chasseurs et le Parc naturel régional de Lorraine, avec l'appui du Réseau Haies France.

Au cours de ces deux dernières années, plusieurs journées et visioconférences ont rassemblé de nombreuses structures du Grand Est qui travaillent sur l'arbre champêtre : chambres d'agriculture, associations, parcs, collectivités...

Ces journées portaient notamment sur la définition des missions de la future association, les règles de gouvernance avec la rédaction des statuts, et les moyens humains et financiers envisagés.

Les objectifs assignés à ce Réseau haies Grand Est sont de :

- promouvoir l'arbre hors forêt et l'agroforesterie.
- mutualiser les connaissances et les données techniques.
- appuyer les politiques publiques, notamment le Plan Haies de la Région Grand Est.
- structurer les filières amont et aval.

L'Assemblée Générale Constitutive (AGC) aura lieu le **25 novembre 2025 à Metz**.

L'adhésion du Parc naturel régional de Lorraine à l'association, et sa candidature au conseil d'administration permettraient de poursuivre sa contribution à cette dynamique collective.

L'adhésion annuelle est fixée à 150€.

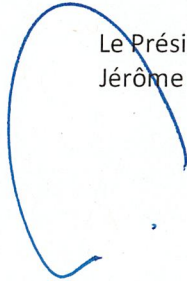
Après en avoir délibéré, il vous est proposé,

- **D'APPROUVER** la nomination de Mme Anne VIVER au poste de déléataire suppléante au Conseil d'administration du Réseau Haies France.

- **D'APPROUVER** l'adhésion du Parc naturel régional de Lorraine à l'association Réseau Haies Grand Est et la candidature au Conseil d'administration au travers de la profession de foi ci-jointe, lors de son Assemblée Générale Constitutive du 25 novembre 2025.

- **D'APPROUVER** la candidature du Parc naturel régional de Lorraine dans le bureau du Conseil d'administration de l'association Réseau Haies Grand Est.

- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.



Le Président,
Jérôme END.